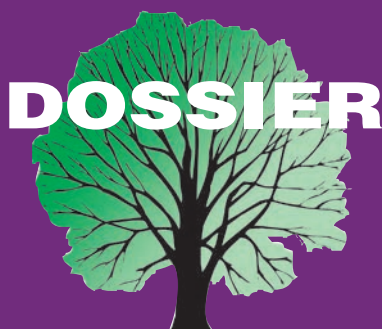


- 2 Agenda
- 3 Édito
- 4 Les Échos de la Métro
- 15 Les Échos de Belledonne
- 17 Dossier :
Papa c'est quoi les TAP ?
- 21 Centre aéré
- 23 Jeunesse
- 24 Visite de hameaux
- 25 Travaux de l'été
- 27 Patrimoine
- 29 Prévention
- 30 En images
- 32 Seniors
- 34 Conseils municipaux
- 47 Hommage
- 48 Les Associations
- 58 Dernière minute



> *Papa c'est quoi les TAP ?*

MAIRIE DE VENON

Lundi 9 h-12 h / 13 h 30-18 h • Mardi 9 h-12 h 30 • Vendredi 9 h-14 h

Tél 04.76.89.44.11 • Fax 04.76.59.32.70

• email mairie@venon.fr

URGENCES...

| | |
|--|----------------|
| SAMU 24H/24 : | 15 |
| Pompiers urgences : | 18 |
| Police urgences : | 17 |
| Drogue Info service : | 113 |
| « Allo, service public » lundi au vendredi : 8 heures à 19h | |
| samedi : 9h à 14h | 39.39 |
| Assistante sociale | 04 38 47 41 10 |
| Centre antipoison de Lyon : | 04 72 11 69 11 |
| Centre Hospitalier de Grenoble : | 04 76 76 75 75 |
| EDF (sécurité, dépannage) : | 0. 810 333 338 |
| Gendarmerie Domène : | 04 76 77 58 85 |
| Pharmacie de garde 24h/24 : | 04 76 63 42 55 |
| Préfecture : | 04 76 60 34 00 |
| Secours en montagne (Isère) | 04 76 22 22 22 |
| Sida Info Service 24h/24 : | 0 800 840 800 |
| SOS Amitiés : | 04 76 87 22 22 |
| Taxi Venon 24 h/24, 7 jours/7 | 06.09 31 82 51 |

Adduction d'eau

| | |
|---|----------------|
| Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse : | |
| | 04 76 97 75 48 |
| En cas d'urgence : | 06 08 24 30 32 |

Déchetterie

74, avenue Jean-Jaurès, St Martin d'Hères
de octobre à mars
lundi, mardi, mercredi, jeudi : 8h-12h/13 h 30-16 h 30
Vendredi, samedi : 8h-12h/13 h 30 - 17 h

INFOS UTILES

Déchetteries

Pour les gros objets, j'utilise les déchèteries de La Métro et s'ils sont réutilisables à la ressourcerie d'Eybens.

Collecte ordures ménagères

Le ramassage est le jeudi matin. Les conteneurs sont obligatoires et commercialisés (modèles agréés) par la Métro. Les conteneurs doivent être sortis la veille de la collecte.

Verre, papier, plastique et boîtes de conserves recyclables ...

Dans l'intérêt de tous, et pour limiter le coût d'incinération, il est conseillé de trier le verre (bouteilles et bocaux, sans couvercle), le papier, les déchets recyclables et les déposer dans les grands containers de tri en bois installés à Pré Bousson ou au pied de Venon au bord de la route.

Des aménagements à déclarer

On a tendance à l'oublier mais certains travaux ou aménagements nécessitent une autorisation de la commune avant toute réalisation. C'est notamment le cas pour la pose de store en toile, pour l'installation de climatisation, de pompe à chaleur, ou de portail et clôture. En effet, dès lors que l'on modifie la façade d'une habitation, que l'on en soit locataire ou propriétaire, il est obligatoire d'en faire la déclaration en mairie. Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Conseils Avocat

Maître Françoise Baldassarre, Avocat au barreau de Grenoble, assure gratuitement cette permanence. Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Architecte conseil

Ces permanences, financées par la commune en direction des Venonais, sont gratuites en mairie. Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie. Vous souhaitez construire, aménager ou rénover une habitation, profitez des conseils d'un architecte, M. Branco, architecte et membre du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

AGENDA

État civil

Naissance

Tim, Daniel, Jean-Claude LOMBARD, né le 17 juillet 2014.

Candice MELLOUET ACHARD, née le 25 août 2014.

Coline, Margaux SARLIN, née le 25 septembre 2014.

Aloïs BEC, né le 1er octobre 2014.

Mariage

Claude BASSET et Marie-Laure MAVIC, le 26 juillet 2014.

Loïc LAMBOLEY et Amélie JULIEN-SAINT-AMAND, le 23 août 2014.

Béryle NOVELLA et François MAZZILLI, le 4 octobre 2014.

DATES À RETENIR

- **Mardi 25 novembre à 20h** : conférences par Céline Carlier " Pour mieux comprendre l'art moderne"
- **Jeudi 25 Novembre à 14h30** résidence Meffreys à Gières. Présentation cycle Equilibre – Prévention des Chutes - Gym – Prévention Santé
- **Vendredi 5 décembre à 17h** : La Causerie (livres, cinéma, sorties culturelles)(Amicale)
- **Vendredi 5 décembre 20 H 30** à l'église de Venon VPP : Concert de musique japonaise
- **Vendredi 12 décembre 2014 à 18 h30** ancienne cantine : Assemblée Générale AVENIR, et repas.
- **Dimanche 7 décembre** : Repas des seniors, offert aux plus de 70 ans, ouvert à tous au prix de 28€
- **Samedi 13 décembre** : Marché de Noël
- **Du 13 au 21 décembre Concerts en Belledonne** : Le grand champ, ensemble vocal chante Noël
- **Mardi 13 janvier** : conférences par Céline Carlier " Pour mieux comprendre l'art moderne"
- **Samedi 7 et Dimanche 8 février** : Fête du Boudin

**Vœux du maire et du conseil municipal
le Vendredi 16 janvier**

Adresses Utiles

**Démarches relatives aux prestations offertes par le Conseil
Général (Constitution de dossiers):**

Service Local de solidarité

0 rue docteur Fayolla - 38400 St Martin d'Hères

Permanence pour personnes en situation de handicap :

St Martin d'Hères : CCAS, 111 Avenue Ambroise Croizat

Les lundis : 9h-12h / 13h30-16h30

Prendre RDV au 06 08 75 50 40

VENON info

Directeur de Publication, **Françoise Gerbier**

Photos : **Conseillers municipaux, habitants et divers**

Mise en page : **Concept & Visuel - Imprimerie du Pont de Claix**